



# **SPELEO CLUB ORSAY FACULTE**

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020 du SCOF (Spéléo Club Orsay Faculté)**

SCOF  
Mairie d'ORSAY  
2 place du Général LECLERC  
91400 ORSAY

Le 13 Décembre 2020, à 10h06, les membres de l'association SCOF se sont réunis par visio-conférence, compte-tenu du contexte sanitaire français, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président M. Yves LEGER.

Compte-tenu du mode d'organisation de cette assemblée, il n'a pas été établi de feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Les participants, ainsi que les membres desquels ils avaient reçus mandat sont précisés en annexe.

L'Assemblée était présidée par M. Yves LEGER, Président de l'association, suite au décès dans l'année du président en exercice M. Yves YARDIN.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Philippe GEFFARD, trésorier de l'association.

Plus des 2/3 des membres inscrits étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 17 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- 1. Montant de la cotisation club 2021**
- 2. Rapport moral par le Président**
- 3. Bilan financier**
- 4. Budget prévisionnel 2021**
- 5. Élection du bureau**
- 6. Point sur Yves YARDIN (Y2)**
- 7. CDS 91**
- 8. Camp Picos 2020**
- 9. Bilan des activités 2020 et programme des sorties 2021**
- 10. Vie du blog**
- 11. Rappel des règles applicables aux sorties**
- 12. Divers**



## SPELEO CLUB ORSAY FACULTE

L'ensemble des documents suivant ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations :

- Ordre du jour de l'Assemblée Générale et points de vote
- Rapport moral du président
- Bilan financier
- Budget prévisionnel
- Bilan des activités

Le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Montant de la cotisation club 2021
- Rapport moral par le Président
- Bilan financier
- Budget prévisionnel 2021
- Élection du bureau

### **Montant de la cotisation club 2021**

Le montant de la cotisation annuelle reste à 40 euros.  
L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

### **Rapport moral par le Président**

Après partage sur la lecture du rapport moral, l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

En marge du rapport, Yves LEGER informe l'assemblée que plusieurs anciens du club ont annoncé leur retour probable : Christophe et Matisse CHEVALLIER, François GASPARD alias Barbare, Sébastien MARANG alias Junior. Lila et David n'ont pas donné suite.

Il insiste aussi sur le fait que malgré la large diversité des moyens de communication (mails, SMS, WhatsApp, Facebook, il apparait nécessaire de communiquer plus entre nous.

### **Bilan financier**

Philippe GEFFARD et Yves MARANG (en tant que scrutateur) présentent la synthèse financière de l'activité et le bilan financier de l'association.

Compte-tenu des périodes de confinement sanitaire, l'activité 'Sorties' a été peu importante cette année. Le nombre de flux financiers est évidemment en baisse par rapport aux années précédentes. Les principaux postes sont l'encaissement des cotisations et les virements à la fédération pour l'adhésion des licenciés.

Le bilan global est en déficit maîtrisé compte-tenu de la valorisation du poste amortissement et du poste obsolescence matériel.

Il est aussi représenté la manière de valoriser l'activité des bénévoles et l'intégration de celle-ci au bilan. L'assemblée souhaite toutefois avoir des éclaircissements la nécessité de procéder ainsi.

L'Assemblée Générale adopte le bilan financier à l'unanimité.

### **Budget prévisionnel 2021**

Philippe GEFFARD et Yves MARANG (en tant que scrutateur) présentent le budget prévisionnel de l'exercice 2021.

Les postes principaux restent :

- L'encaissement de cotisations
- Les prélèvements de la Fédération française de spéléologie pour les licences
- Les subventions à obtenir auprès des différentes instances de la fédération



## SPELEO CLUB ORSAY FACULTE

- Sorties et Bénévolat

Des subventions CDS91, CREI et COSIF seront demandées pour l'achat de matériel et les frais d'hélicoptères pour le camp des PICOS.

L'Assemblée Générale adopte le bilan prévisionnel à l'unanimité.

### **Élection du Bureau**

Le Bureau est renouvelé. Ses membres élus pour une durée d'un an, sont :

- Président : Yves LEGER
- Vice-Président : Pas de candidat
- Trésorier : Philippe GEFFARD
- Trésorier adjoint : Yves MARANG
- Secrétaire : Keltia GOMEZ
- Secrétaire adjoint : Isabelle DURAND

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Bruno LONCHAMPT est désigné Responsable Matériel.

### **Autres points abordés non soumis au vote**

#### Décès d'Yves YARDIN

La collecte mise en place a rapporté 2330€ versés au Spéléo Secours qui a permis l'achat de matériel de positionnement et de localisation. A voir sur le Blog du SCOF (<http://scof.eu>).

Il a été convenu avec sa femme Monique, et sa famille, d'organiser une cérémonie informelle du souvenir en Ardèche. Elle devrait avoir lieu aux alentours des Vacances de Pâques.

Le matériel de canyoning emprunté à Yves YARDIN est à rapporter à Monique. Le reste du matériel constituant un don au SCOF.

Monique a des chambres à air à donner. Cécile doit les récupérer. Cécile souhaite aussi récupérer des Photos d'Yves pour la publication d'un article dans la revue SPELUNCA. Lui faire parvenir par mail.

#### CDS91

Le CDS91 continue son activité. Le poste de trésorier serait repris par Eric SECHET. Rami AUBOURG postule au poste de Président. Ces élections sont à confirmer par l'AG du CDS91.

Rappel sur le fonctionnement des subventions CDS : Elles peuvent, entres autres, nt servir à l'achat de matériel, mais sont accordées dans la limite de plus de 50% des dépenses totales de la sortie. Elles sont accordées sur présentation de justificatifs.

Bruno rappelle qu'il organisera un stage nœud en 2021 ainsi qu'une action autour des amarrages PULSE.

#### Camps PICOS

Point exposé par Hubert FABRIOL.

Cette année, compte-tenu du contexte, le camp s'est déroulé sur une seule semaine avec 4 personnes (Hubert et 3 spéléos du LOT). IL n'y a pas eu d'héliportage et chaque participant a effectué deux portages.

La semaine a été dédiée à la réfection d'équipements et l'exploration d'une lucarne prometteuse.

Pour 2021, il s'agira des mêmes préparatifs qu'en 2020. Le camp se déroulera de la fin du mois de juillet à mi-août. En attente de livraison de cordes pour changer le



## SPELEO CLUB ORSAY FACULTE

matériel. Pour rappel, la gestion des EPI est déléguée à Hubert par Bruno LONCHAMPT. Le fichier du matériel sera nécessairement à mettre à jour en 2021.

### Bilan des Activités 2020 et programmes des activités à venir

Le compte-rendu des activités 2020 a été envoyé l'avant l'assemblée Générale  
Pas de remarques particulières.

Le camp de Noël organisé par l'AFEG semble ne pas être conforme à nos attentes. Le SCOF se met en ordre de marche pour organiser une sortie dans le LOT en lieu et place de celle prévue. Bruno en informe l'organisateur.

Yves LEGER nous informe, qu'ayant eu Michel De BISSY au téléphone, celui-ci peut nous héberger dans son chalet au Grand-Bornand pour des activités variées (Ski entre autres).

Parmi, les sorties potentielles à organiser : Interclub avec le CDS, Initiation d'une amie de Keltia, désobstruction à Caumont, Camp à Chambéry probablement début juillet si possible, camp dans l'Ardèche autour de Pâques, Perfectionnement Canyon...

### Vie du blog

Le Blog du SCOF est un outil de communication qui permet de solliciter les vocations de futurs adhérents. Il contient beaucoup de contenu et sa mise à jour a été faite régulièrement au-cours de l'année 2020. Il est important de continuer sur la dynamique entretenue par Senior (Yves MARANG).

Quelques thématiques de publications sont évoquées : Concrétions, Musée du matériel ancien (lampes acéto, ...)

Yves LEGER rappelle que chaque sortie doit faire l'objet d'un compte-rendu qui peut être mis en ligne sur le site du SCOF.

### Rappel des règles applicables aux sorties

- Communiquer suffisamment avant pour informer les membres
- Faire un compte-rendu de la sortie
- Tenir des comptes en y intégrant les justificatifs
- Ne pas oublier de prendre des coupons d'assurance pour les non SCOF

Le CDS devrait établir un tarif de location normalisé lors du prêt de notre matériel lors des sorties CDS ou Inter Clubs.

### Divers

Le trésorier rappelle que pour émettre des licences, il est nécessaire d'avoir le bulletin d'adhésion, le certificat médical de moins d'un an ainsi qu'avoir honoré le paiement de sa cotisation.

Pour cette dernière et de manière générale pour tous les échanges financiers, privilégier les virements.

Pour les certificats médicaux et bulletin d'adhésion, une copie par mail suffira dans un premier temps, mais il sera nécessaire de faire parvenir les originaux par lettre au trésorier dès que possible.

Hors réunion et conformément aux documents envoyés, le Président rappelle que la licence ne couvrant que la responsabilité civile, il est obligatoire d'avoir une assurance complémentaire souscrite à titre individuel ou auprès de la fédération pour les dommages corporels.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12h53

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

Le Président de séance  
Yves LEGER

A Chaville, le 13 Décembre 2020

Le Secrétaire de séance  
Philippe GEFFARD



## **SPELEO CLUB ORSAY FACULTE**

### **Annexe : Membres présents et leur pouvoirs éventuels**

Bruno LONCHAMPT  
Cécile MILLER, ayant pouvoir de Peter NAGY  
Joaquim PINTO  
Yves LEGER, ayant pouvoir de Michel De BISSY  
Philippe GEFFARD  
Yves MARANG,  
Keltia GOMEZ ayant pouvoir d'Albin CARRE et Kylian CARRE  
Isabelle DURAND  
Hubert FABRIOL

Membres excusés  
Alain VIALON  
Louis RENOARD  
Philippe DEPLAND  
Paul BENOIT